



(...) Suite de l'article **Le plan Sofia parle et révèle ses secrets honteux à la face du monde: à quand la justice pour génocide?**

*Par Céline Bouquin, coordonnatrice du PAQG*

Si ces chiffres atterrants sont désormais unanimement acceptés et régulièrement cités pour évoquer la tragédie qui a frappé le pays, il ne reste pas moins en suspens la question de la responsabilité : celle de l'intention, de la planification et de l'orchestration des massacres. De la responsabilité au jugement, du jugement à la sentence, il pourrait n'y avoir qu'un pas. Un pas que le Guatemala peine à franchir. En effet, les organisations luttant pour la mémoire historique et la justice ont vu peu de leurs efforts récompensés avant 2006, année pendant laquelle la cour nationale espagnole s'est déclarée compétente pour enquêter sur les crimes commis pendant le conflit armé guatémaltèque, et pour les juger.

Malgré cette avancée significative et les étapes parfois constructives qui la jalonnent, le parcours vers la justice reste parsemé d'embûches et le succès se fait attendre.

Une des clefs du dénouement réside probablement dans ce que renferment les archives militaires de l'époque. Mais une véritable levée de boucliers de la part du ministère de la Défense et des avocats de Rios Montt a suivi les demandes de déclassification des archives émises par l'Association pour la justice et réconciliation et le Centre d'action légale pour les droits de l'homme-CALDH : d'utilisation d'amparos (recours en protection) en appels multiples, tout a été mis en œuvre pour que ne soient jamais officiellement produites les preuves tangibles du génocide que peuvent représenter ces documents.

En novembre, un juge de première instance du tribunal de la ville de Guatemala a tout de même fini par faire transmettre à la Cour suprême de Justice 2 des 4 plans militaires évoqués ci-avant; la Cour les a envoyés à son tour au Ministère des relations extérieures qui les a envoyés en Espagne. Le juge espagnol Santiago Pedraz analyse actuellement le plan Sofia qui a été publiquement mis au jour le 2 décembre dernier. Ce premier aperçu public de documents militaires confidentiels et, le cas échéant, extrêmement compromettants, constitue un pas décisif dans la reconnaissance des massacres, tant à un niveau légal et institutionnel que citoyen.

Les dossiers concernent plus spécifiquement la planification et la mise en œuvre de la politique de terre brûlée visant les communautés



PROJET ACCOMPAGNEMENT

## Québec-Guatemala

mayas du Quiché. Ils contiennent des références explicites quant aux assassinats de civils non armés, aux incendies de maisons, aux destructions de récoltes, aux massacres d'animaux et aux bombardements aériens aveugles. Les 350 pages du plan Sofia retracent l'historique des télégrammes, des cartes et des comptes-rendus des patrouilles en opération.

On y trouve notamment l'ordre de lancement des opérations donné le 8 juillet 1982 par Héctor Mario López Fuentes, alors Chef de l'Etat-Major des armées.

Il y est également clairement énoncé que l'opération Sofia a été exécutée comme faisant partie de la stratégie militaire initiée par le président guatémaltèque Efraín Ríos Montt, et mise en œuvre par d'anciens officiers, incluant le Vice-ministre de la Défense, le Général Mejía Victores.

Les copies des plans militaires envoyés à la cour nationale d'Espagne ont donc déjà commencé à livrer leurs honteux secrets et le premier d'entre eux, le plan Sofia, recèle peut-être déjà les éléments qui pourraient mener à une mise en accusation des individus impliqués. Cependant le processus sera long et les associations de victimes savent qu'elles devront faire preuve de patience et de détermination, encore.

La patience et la détermination, parfois, sont encore récompensées au Guatemala et nous ne pouvons clore cet éditorial sans mentionner une nouvelle de taille : après des années de lutte, les familles de El Jute (Chiquimula), victimes de la disparition forcée de 8 de leurs proches en 1981 et accompagnées par le PAQG et ses partenaires suite à des menaces répétées, ont finalement obtenu justice : le tribunal de Chiquimula a reconnu coupable de disparition forcée et condamné à 53 ans et 4 mois d'emprisonnement, le colonel retraité Marco Antonio Sánchez Samayoa et les trois anciens commissaires militaires Salomon Maldonado, Jose Domingo Rios et Gabriel Alvarez. Une victoire pour ces familles, pour les organisations nationales et internationales qui les ont appuyées et somme toute, pour nous tous, citoyenNEs du monde.